

# Les alpages du Valais

Autor(en): **Schüle, Isabelle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **66 (1976)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005413>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les alpages du Valais<sup>1</sup>

Dans ce canton montagnard qu'est le Valais, l'économie traditionnelle s'appuyait entre autre sur l'exploitation extensive des terrains situés entre la plaine rhodanienne et la limite supérieure de la végétation, c'est-à-dire vers 2 000 à 2 700 m. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, cela signifiait que chaque famille montagnarde étalait son exploitation du vignoble<sup>2</sup> à l'alpage et qu'elle possédait des installations, voire des bâtiments, en plaine, au village, au mayen et à l'alpage.

Ce sont justement les installations et constructions de la partie supérieure de l'exploitation agricole qui nous intéressent ici. Contrairement aux vignes, aux prés de fauche et aux champs, le terrain de l'alpage est toujours propriété bourgeoisiale, communale ou collective. Dans la majorité des cas, l'exploitation de l'alpage se fait en consortage ou en coopérative d'ayants-droits. Chaque consort peut y alper du gros et du petit bétail, au pro-rata des parts qu'il possède. Selon l'organisation de l'alpage, les bâtiments appartiennent totalement ou partiellement aux privés et, d'après ce critère, nous distinguons plusieurs types de bâtiments ou villages d'alpage en Valais.

Dans le Valais alémanique, notamment dans le Lötschental, dans la vallée de Tourtemagne<sup>3</sup>, à la Belalp, Bettmeralp et Riederalp, les bâtiments sont entièrement privés. Chaque famille possède à l'alpage une construction presque identique à celle que nous connaissons dans les mayens, c'est-à-dire qu'elle abrite sous un même toit bêtes et gens. Une étable, une cuisine où l'on fabrique le fromage et le beurre de ménage, une cave et une pièce pour dormir. Ce sont généralement les femmes, les mères de familles qui se rendent avec leurs enfants à l'alpage où, très souvent, elles effectuent tous les travaux tandis que l'homme travaille au village, fait les foins, etc. Ces bâtiments d'alpage individuels sont groupés en petits villages où ne manque pas la chapelle. Parfois, un village d'alpage engage un fromager ou une fromagère pour faire le fromage en commun. Les troupeaux individuels sont réunis en un grand troupeau commun.

Dans le Val d'Illiez par contre, où l'on ne connaît pas de mayens, les bâtiments d'alpage individuels sont éloignés les uns des autres – comme le bâtiment d'alpage de cette vallée est une réduction parfaite de l'habita-

<sup>1</sup> Exposé présenté à l'excursion d'automne de la Murithienne le 3 octobre 1976.

<sup>2</sup> Lötschen et la vallée de Conches n'ont pas de vignobles sur leur territoire.

<sup>3</sup> En 1972 tous les alpages particuliers de la vallée de Tourtemagne furent réunis en un alpage communautaire obligatoire pour tous les consorts.



Fig. 1. Savièse, alpage du Sanetsch, chalet de la Crêta.



Fig. 2. Bagnes, alpage du Crêt, constructions en pierre.



Fig. 3. Evolène, alpage de Tsaté.

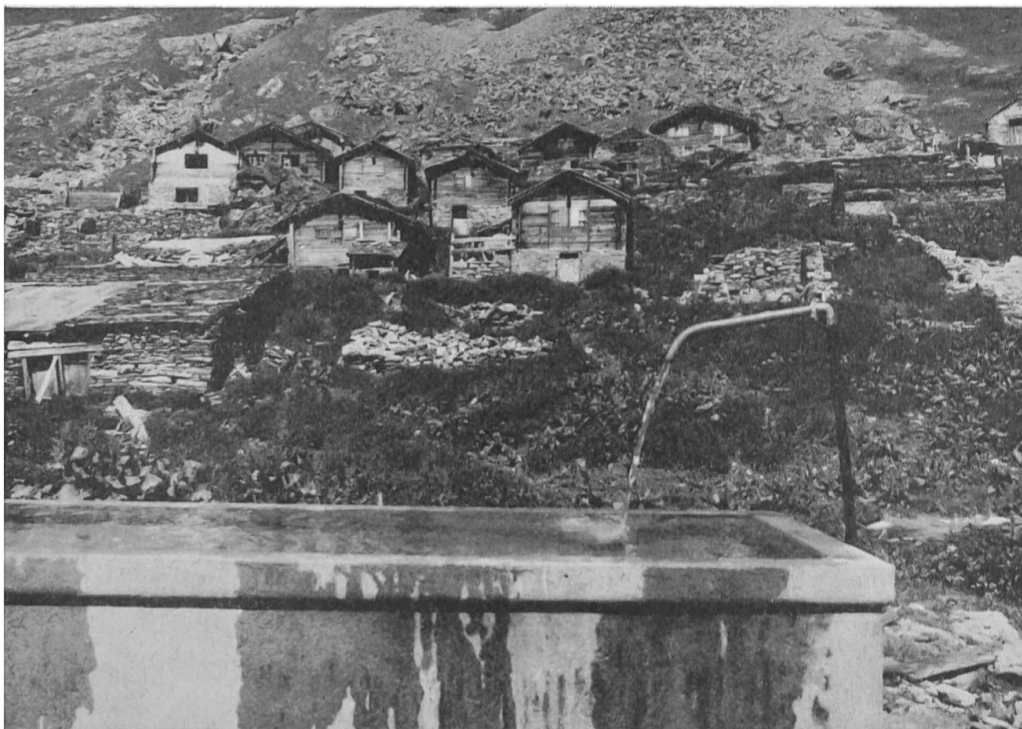


Fig. 4. Erschmatt, Bachalp.



Fig. 5. Eischoll, untere Eischollalp, chalets groupés autour d'une cour.



Fig. 6. Hérérence, alpage d'Essertse, étables groupées autour de la place où l'on traite les vaches.

tion du village – l'alpage répète l'habitat dispersé caractéristique à cette région. Ces bâtiments d'alpage sont implantés à la limite supérieure du terrain privé et à la limite inférieure du terrain collectif. Au printemps et à la fin de l'automne, chaque troupeau pâture la propriété privée et ne monte à l'alpage proprement dit que pendant la belle saison. Souvent les paysans du Val d'Illicz prennent du bétail en pension et s'occupent alors d'une trentaine de bêtes.

L'exploitation des alpages du Valais central se fait en consortage mais dans de nombreux alpages les consorts possèdent leurs étables privées, tandis que le consortage ne détient que la fromagerie, la cave à fromage et le logement des quatre à quinze salariés engagés pour la saison. C'est le système d'alpage qu'on trouve par exemple à Eischoll, Evolène (Cotter, Tsaté, etc.), Hérémente (Essertse, Mandelon, etc.), Nendaz (Novelli), St-Martin (Eison, Loveigno, etc.). Parmi les nombreux alpages de ce type, nous en trouvons de très rudimentaires, où les étables sont de simples abris de planches, quelques consorts préférant même laisser le bétail à la belle étoile. Les alpages d'Evolène (Cotter) ont des étables formées d'une charpente de madriers disposés sur le devant en claire-voie et supportant un toit couvert de pierres, d'autres alpages comme ceux d'Eischoll ont des étables, toujours petites, qui se ferment complètement et abritent mieux le bétail. Partout où on allait des porcs, on enfermait ceux-ci dans de petits bâtiments un peu à l'écart des étables. Les étables et la fromagerie forment parfois un rectangle ou un ovale qui cerne la place, parfois pavée grossièrement, où l'on trait le bétail. C'est le cas à Essertse où l'ensemble des étables accolées les unes aux autres, et la fermeture du parc par de grosses poutres fait penser à une enceinte destinée jadis peut-être à protéger le bétail et les hommes contre les loups. L'alpage d'Essertse qui est très ancien est fort bien équipé, un système d'amenée d'eau par bisse permet de nettoyer les étables et d'utiliser ensuite ce fumier délayé au purinage des pâturages. Les étables sont couvertes d'immenses bardeaux débités de manière à présenter un léger creux d'un côté puis disposés alternativement avec le renflement ou le creux vers en haut avec une technique qui rappelle celle des toits en tuiles romaines, ce qui assure une parfaite étanchéité du toit.

L'Entremont, Bagnes et plusieurs communes du Bas-Valais ne connaissent (actuellement) que des alpages entièrement communautaires où le bétail trouve abri dans de grandes étables pouvant accueillir jusqu'à quatre-vingts vaches. Ces bâtiments sont propriété du consortage et ils ont servi de modèles aux grandes étables propagées et subventionnées par le service des améliorations foncières du canton du Valais. Dans la commune de Bagnes et dans l'Entremont, ces étables sont splendides; elles sont entièrement construites en pierres selon le principe de la fausse voûte. La commune de Bagnes a mis sous protection quelques-unes des plus belles étables. Dans la région de Nendaz, d'Isérables et ailleurs ces étables sont par contre entièrement construites en madriers.

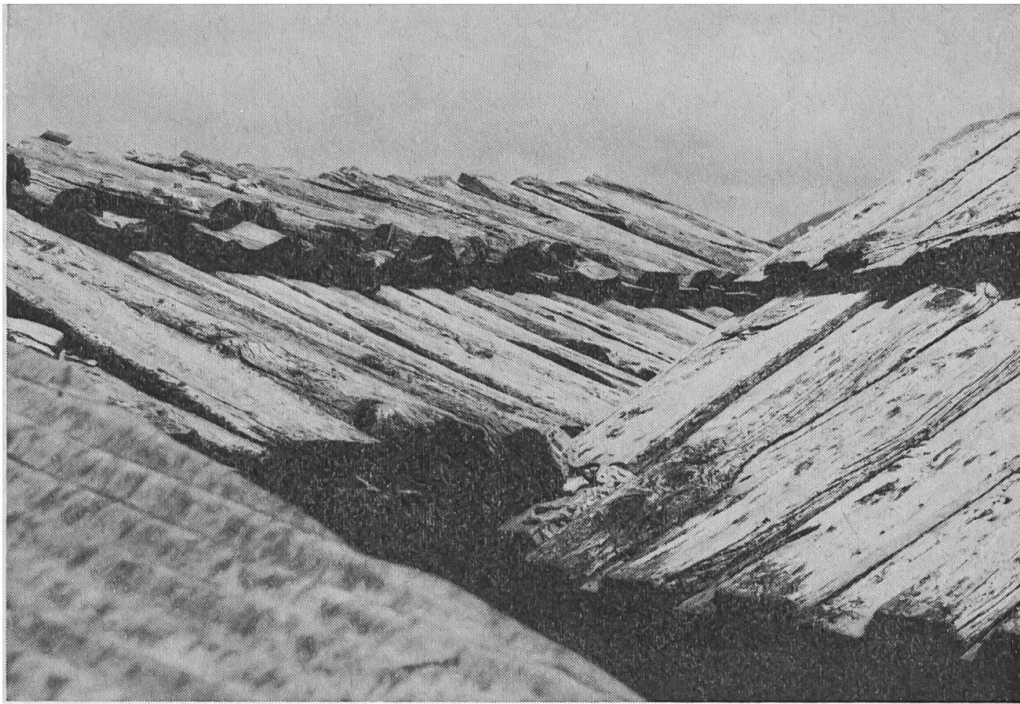


Fig. 7. Hérémente, alpage d'Essertse, couverture en bois.



Fig. 8. Lötschen, Kummenalp, étable à porcs.

Nous avons dit au début que l'exploitation des alpages était extensive; en effet les alpages s'étendent normalement sur un vaste territoire accidenté et les bêtes pâturent au courant de la saison du bas vers le haut, puis retournent dans les parties inférieures. La plupart des alpages ne possèdent que des installations complètes dans leur partie centrale, les autres parties du territoire sont exploitées autour d'une «remointse». Ces «succursales» du village d'alpage comportent parfois des bâtiments semblables, individuels ou communautaires, à ceux du bâtiment central, mais en règle générale elles sont dénuées d'abri pour le bétail. Les bergers logent dans la fromagerie ou se contentent d'un abri sous roche ou sous un arbre. Parfois même la fromagerie est supprimée et le fromage se fait dehors sur un foyer de fortune. En tous les cas il n'existe qu'une cave à fromage par alpage et le fromage frais est transporté tous les jours à la cave.

En Valais, il existe aussi, nous devons le mentionner, des alpages qui ne possèdent aucun abri pour le bétail. Dans la majorité des cas, le bétail peut se replier, en cas de mauvais temps, dans une forêt avoisinante. Ces droits de refuge sont fixés de longue date. Un alpage valaisan, le seul à notre connaissance, a trouvé une solution originale, il s'agit de l'alpage d'Aegina, vers le Nufenen. Près de la fromagerie centrale ainsi que près de celle des principales «remointses» (Stafel), les anciens ont érigé un immense mur de trente mètres de long, trois mètres d'épaisseur et autant de hauteur. La direction du mur est calculée de telle manière qu'elle coupe efficacement le vent et la pluie des deux directions de vent habituelles. Ainsi, tout le troupeau se met à l'abri derrière le mur.

La diminution du cheptel et la difficulté de trouver du personnel d'alpage qualifié provoquent depuis une dizaine d'années l'abandon de certains alpages ou du moins des parties moins accessibles des alpages. Certains alpages ont fusionné et bénéficient de bâtiments et d'installations modernes. Les anciens bâtiments, les abris rudimentaires, les fromageries primitives sont abandonnés, les murs des parcs s'écroulent et les chemins d'accès ne sont plus entretenus. Dans les alpages privés, les propriétaires aménagent parfois avec plus ou moins de goût des résidences secondaires. Il n'est guère possible de sauvegarder muséalement plus que quelques exemplaires d'alpages typiques – et là encore personne ne sait comment financer ces «musées d'alpage». Afin d'en recueillir au moins des documents valables, l'Etat du Valais a accordé des fonds aux Archives cantonales du Valais qui s'efforcent de relever un maximum d'anciens alpages et surtout d'en établir un inventaire photographique assez complet. Les photographies qui illustrent cet article sont tirées de ce fond, qui, cela va sans dire, est à la disposition des chercheurs scientifiques et complète les relevés établis par l'enquête de la maison rurale.

Toutes les photographies de cet article: Archives cantonales du Valais (J.M.Biner).





Fig. 9. Riederalp, chaudière suspendue à un bras mobile.



Fig. 10. Riederalp, intérieur de chalet.